

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2018

Le conseil municipal émet un avis favorable quant au rattachement de la nouvelle commune Fougerolles-Saint-Valbert à la Communauté de Communes de la Haute-Comté et au canton de Saint-Loup-sur-Semouse.

Une subvention de 250 € est octroyée à l'association l'Art au Village en vue de l'acquisition de grilles d'affichage.

Sont acceptées les admissions en non-valeur de divers créanciers conformément aux états fournis par le comptable public, soit. 30 € pour le budget général, 3 167.889 € pour le budget de l'eau et 925.03 € pour le budget assainissement.

La liste des autorisations spéciales d'absences pouvant être octroyées au personnel communal a été adoptée conformément à celle approuvée par le Centre de Gestion de Haute-Saône.

Diverses parcelles issues des biens sans maître et sans intérêt pour la commune sont vendues à M et Mme FALLOT Bruno et à M et Mme VILLEMIN Pierre. Le montant global de ces ventes est de 1 760 €.

Le coût prévisionnel du projet de renouvellement du réseau d'assainissement du secteur du Bambois est de 817 123,41 €. Les demandes de subventions ont été faites et après rencontre avec les services concernés, le département accorderait 18 %. L'Agence de l'eau quant à elle n'a communiqué aucun pourcentage. En conséquence, il resterait à la charge de la commune environ 600 000 €.

Une réunion d'information concernant le projet de mutuelle solidaire sera organisée par la CCHC et aura lieu le 1er octobre 2018 à 18 h à la Mairie de Saint-Loup-Sur-Semouse.

L'opération « Semaine bleue » sera lancée par les jeunes de la MFR, qui ont d'ailleurs obtenu un prix national pour ce projet. Celui-ci consiste pour les jeunes à redonner vie à des objets qu'ils seront allés, au préalable, récupérer chez les personnes de la commune. Ensuite, les retraité(e)s seront invité(e)s à venir à la MFR pour donner un coup de main pour redonner vie à ces objets. Cette opération se déroulera les 8 et 9 octobre. Toute personne intéressée peut se renseigner en mairie.

« L'opération brioches » de l'Adapei aura lieu les 4, 5 et 6 octobre 2018.

Le maire rappelle qu'un nouvel arrêté préfectoral de restriction d'eau a été pris. Nous sommes en niveau 4. Il précise que, pour l'instant, le niveau d'eau des châteaux d'eau n'est pas inquiétant.

Le maire fait part de la réception d'un courrier de l'école privée Saint-Joseph de Fougerolles. Une participation financière est demandée pour la scolarisation de 15 enfants de la commune. Il est précisé que celle-ci ne recevra pas de réponse favorable.